

# COMMUNE D'AUMERVAL – 62550

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement d'Arras

Canton de Saint-Pol-sur-Ternoise

## ARRETE DU MAIRE POUR LE 14 JUILLET

### Restriction de circulation et Interdiction de stationner sur la place de la Mairie

- Nous, Dany DELERUE, Maire de la commune d'Aumerval
- Vu le Code des collectivités Territoriales
- Vu la demande de l'Association Aumerval en Fêtes d'organiser une brocante sur la place de la mairie à Aumerval et dans la rue Principale.
- Considérant qu'à l'occasion de la brocante, des accidents et des encombrements pourraient se produire dans certaines voies ou portions de voies si la circulation et le stationnement n'y étaient pas réglementés.

### ARRETONS

- L'association Aumerval en Fêtes est autorisé à organiser une brocante le 14 juillet 2021 de 7h30 à 18h30
- La RD 91 sera fermée dans les deux sens de circulation le Mercredi 14 Juillet 2021 de 7h00 à 18h30, rue Principale au niveau de la Place de la Mairie, à partir de l'Ecole jusqu'au n°30, propriété de M. Lemaître Franck.  
Des barrières seront mises en place pour matérialiser la zone réservée.  
La rue de La Place reste accessible.
- Les véhicules de médecins, ambulanciers, Gendarmerie, Pompiers... sont autorisés à circuler avec les mesures de sécurité d'usage.
- Pour tous les autres véhicules, la circulation s'effectuera comme suit : déviation par la rue de La Place dans les deux sens de circulation.
- Des panneaux déviation seront placés aux croisements concernés.

### Mesures d'ordre :

- Le présent Arrêté sera affiché en Mairie dans le cadre extérieur.
- Un exemplaire sera adressé à la Gendarmerie d'Heuchin et à la MDADT Montreuillois Ternois.

Fait à Aumerval, le 5 juillet 2021

Le Maire,  
Dany DELERUE

